

du passé. J'ignore quelle est l'article du parti progressiste sur ce sujet, mais les progressistes invoquent dans leur programme une stricte économie et la diminution des taxes, et ce serait là une excellente façon d'économiser, tout en nous assurant une meilleure législation et en abolissant dans une certaine mesure les privilèges en ce pays. A compter du jour où un homme est appelé au Sénat, il se croit absolument indépendant. Tout va encore assez bien quand on ne fait qu'essayer d'entrer au Sénat les candidats qui sont alors en faveur de la politique du gouvernement du jour. Mais, lors d'un récent débat au Sénat, un honorable sénateur a pris une attitude d'indépendance et d'indifférence à l'égard du gouvernement du jour. Quelques-uns de ces messieurs disent alors : nous faisons, comme sénateurs, fonctions de pages, et nous pouvons mettre obstacle à tous les bills qu'il nous plaira.

On a aussi parlé de la réforme du service civil. Je suis en faveur du système du patronage. Je crois qu'on obtiendra de meilleurs résultats avec le patronage qu'avec la commission du service civil. Je suis un conservateur, mais laissez-moi vous dire que l'on m'a envoyé au parlement pour dire librement ma façon de penser sur ce que je crois être bon pour le public, et pour exercer, en faveur du public, une indépendance de pensée et d'action. Et bien que je sois heureux de m'appeler conservateur, je suis en même temps un conservateur indépendant. J'ai remarqué que les journaux libéraux ont déjà censuré l'honorable représentant de Toronto-Centre (M. Bristol) parce qu'il avait déclaré que toutes les vacances de juges, à l'époque où il parlait, "devaient être remplies avec de bons torys". Eh bien, nous devons dire à l'éloge du premier ministre (M. Mackenzie King) qu'il n'a pas avancé semblable chose. Mais il n'a cependant soulevé aucune objection à ce principe appliqué à son avantage, car je vois qu'il a lui-même fait la même chose, ainsi qu'en témoigne la nomination d'excellents libéraux comme le juge Fisher, de London; de M. Duncan Ross, l'ancien député de Middlesex-Ouest, comme juge d'Elgin; du juge Mulligan, de Carleton; des sénateurs Pardee et Boyer, et de plusieurs autres. La commission du service civil, en tant que je puisse voir, ne s'occupe que des journaliers maniant le pic et la pelle, et non pas de ceux qui sont appelés aux sphères supérieures, comme les sénateurs, les juges, les lieutenants-gouverneurs, et autres officiers de cette classe, que la com-

[M. Church.]

mission du service civil n'astrein à aucune sorte d'examen.

Quant au merveilleux système bancaire canadien, j'avouerais que j'ai lu de la première à la dernière ligne la Loi des banques et je dirai un mot de celle-ci avant de terminer mon discours.

Le premier ministre, en parlant, l'autre jour, du parti conservateur, a semblé se réjouir de ce que ce dernier avait été répudié complètement par six provinces. Je puis sympathiser avec lui car, il a subi le même sort dans trois provinces — celles de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba — où il n'a remporté que deux circonscriptions sur quarante et une. Il se trouve donc, sous ce rapport, sur un pied d'égalité avec les membres de la gauche. Il est vrai qu'il a remporté l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et la province de Québec, mais, dans certaines autres provinces, son succès n'a pas été aussi marqué. Je pense qu'il n'ignore pas ce que c'est qu'échouer totalement. Il arrive en seconde place après les tories dans l'Ontario et la Colombie-Anglaise, et nous avons partagé également le Nouveau-Brunswick.

Je ne vois pas le ministre du Travail (M. Murdock) dans la Chambre, mais au cours de la campagne, dans le district de Toronto, il a manifesté beaucoup d'intérêt pour le coût de la vie, la question des trusts, et des coalitions et pour d'autres sujets qui s'y rattachent. Le Gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont fait depuis nombre d'années un tremplin de cette question des coalitions; j'espère qu'on n'en parlera plus et que le Gouvernement suivra l'exemple du procureur général des Etats-Unis, qui, au cours d'une seule année, a institué des poursuites contre 285 coalitions et les a réduites à néant. Pour commencer le Gouvernement pourrait instituer des poursuites contre le trust du tabac. J'ai reçu un grand nombre de lettres de soldats et d'autres personnes, toutes insistant pour qu'on prit un moyen quelconque en vue de rompre cette coalition. Les prix du tabac et des produits connexes sont à la baisse et il est outrageant, semble-t-il, qu'on oblige les classes ouvrières de payer 15 cents une tablette de tabac alors que les champs sont recouverts de tabac non coupé. On devrait prendre immédiatement des mesures en vue de réglementer tous les trusts de cette espèce.

Avant de terminer, je veux protester contre toute attitude ou tout discours ten-